



## Règlement de la session 2024 - 2025 du projet "Maestr'eau"

### Préambule : présentation du SIDEN-SIAN NOREADE

Le SIDEN-SIAN est un Syndicat mixte (groupement de communes et d'intercommunalités) dédié à la distribution d'eau, à l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) et à la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Son histoire débute en 1950 avec la création du SIDEN (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord), motivée par la préoccupation des élus du département du Nord d'assurer au territoire l'approvisionnement des communes rurales en eau potable. En 1971, le SIAN a permis d'élargir les compétences à l'assainissement. Pour l'exploitation des services relevant de ses compétences (production et distribution d'eau potable, assainissement collectif et non collectif, assainissement pluvial, Défense Extérieure Contre l'Incendie, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), le SIDEN-SIAN s'est doté de deux régies à autonomie financière appelées SIDEN-SIAN Noréade Eau et SIDEN-SIAN Noréade Assainissement, intervenant sur un territoire regroupant environ 1 million d'habitants. Près de 750 communes du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme font confiance au SIDEN-SIAN et à ses Régies Noréade.

Lauréat du "Trophée des Economies d'Eau" en 2022, le SIDEN-SIAN NOREADE œuvre à la sensibilisation des futures générations pour une utilisation plus vertueuse de la ressource en eau en période de changement climatique.

### 1- Objet

Les candidats sont invités à exprimer, par la réalisation d'un travail collectif, la façon dont ils appréhendent le Cycle de l'eau et les enjeux actuels liés à la ressource en eau. Ce concours contribue à enrichir la culture scientifique et civique des élèves, en favorisant la connaissance et la compréhension du fonctionnement du Cycle de l'eau, fragilisé par les changements climatiques.

"Maestr'eau" se divise en trois catégories de concours, adaptés aux différentes classes participantes : *Pinc'eau*, *Styl'eau* et *Vidé'eau*.

### 2- Public concerné

Le concours est ouvert aux classes du CP au CM2 des écoles et établissements de l'Aisne, du Pas-de-Calais et du Nord en démarche de développement durable (labellisation E3D) ou implantés sur une commune adhérente au SIDEN-SIAN Noréade (liste des communes en annexe). Chaque département concerné aura 3 lauréats par concours qui recevront des récompenses selon leur classement.

Trois catégories de participation sont définies :

- les classes de CP et CE1 (concours *Pinc'eau*),
- les classes de CE2 (concours *Styl'eau*),
- les classes de CM1 et CM2 (concours *Vidé'eau*).

Pour chaque catégorie, les élèves pourront s'appuyer sur leurs connaissances personnelles, le programme scolaire, le livret-jeu émis par le SIDEN-SIAN NOREADE (<https://sftp.noreade.fr/s/BeB9lh4vYblC121>) et la vidéo "Eddy et la goutte d'eau" (<https://www.youtube.com/watch?v=wMvYna5iAT0>).

Ces éléments constituent une base documentaire pour la réalisation des travaux demandés.

### **3 - Information des écoles, établissements et des enseignants concernés**

Le directeur ou la directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN) de chaque département informe l'ensemble des équipes pédagogiques des écoles et établissements en démarche de développement durable (labellisation E3D) de l'existence de l'opération, de ses objectifs, de son organisation et des modalités de participation en les invitant à se référer au présent règlement hébergé sur l'espace de la DSDEN du Nord à l'adresse : <https://www1.ac-lille.fr/actions-educatives-121940>

Les écoles des communes adhérentes au SIDEN-SIAN Noréade ont aussi la possibilité de participer au projet.

### **4 - Procédure d'inscription**

Les classes souhaitant participer sont invitées à s'inscrire en ligne à l'adresse : [https://eduline.ac-lille.fr/enquetes\\_en\\_ligne/961767?lang=fr](https://eduline.ac-lille.fr/enquetes_en_ligne/961767?lang=fr)

### **5 - Modalités de participation**

#### **5.1 Condition de réalisation des travaux**

Les travaux des élèves peuvent être réalisés dans des cadres variés (enseignements disciplinaires ou interdisciplinaires, ateliers, etc.) et doivent mobiliser une classe entière.

Pour le concours "*Pinc'eau*" destiné aux classes de CP et CE1, la base documentaire peut être la vidéo "*Eddy et la goutte d'eau*" et la page 6 du livret "*L'Eau c'est la vie*" qui s'intitule "*Un monde sans eau, c'est quoi ?*".

Pour le concours "*Styl'eau*" destiné aux classes de CE2, la base documentaire peut être la vidéo "*Eddy et la goutte d'eau*" et les pages 14 à 16 du livret "*L'Eau c'est la vie*" qui s'intitulent "*L'Eau un besoin vital*".

Pour le concours "*Vidé'eau*" destiné aux classes de CM1 et CM2, la base documentaire peut être la vidéo "*Eddy et la goutte d'eau*" et les pages 17 à 21 du livret "*L'Eau c'est la vie*" qui s'intitulent "*Adopter un comportement citoyen vis-à-vis de l'eau*".

#### **5.2 Contraintes formelles dans la réalisation de travaux**

Chaque concours du projet "*Maestr'eau*" a ses propres contraintes :

- Pour le concours "*Pinc'eau*", il est demandé de fournir une création graphique d'une superficie de 1 mètre/1 mètre sur le thème "L'Eau c'est la vie". Une copie ou une photographie de ce panneau pourra être envoyée de façon dématérialisée pour visionnage sur ordinateur. Le fichier sera alors au format ".jpg" ou ".pdf".
- Pour le concours "*Styl'eau*", il convient d'envoyer un recueil de poèmes (5 minimum) par classe. Les élèves devront piocher dans le champ lexical de « l'eau » pour chaque poème. Ainsi, les participants utiliseront au minimum 4 mots de cette liste : eau, potable, lac, pluie, inondation, fleuve, océan, source, rivière, bassin, fontaine, mer, aqueduc, fontaine, cascade, étang, nappe, vapeur, réservoir, château d'eau, neige, vague, citerne, robinet, douche, tuyau, ruissellement, liquide, canalisation, nappe, boue, assainissement, humide, bain, atmosphère, boisson, bouteille, épuration. Le fichier demandé devra être sous un format ".pdf" pour faciliter sa lecture via ordinateur. Il est possible de remettre la numérisation d'un travail manuscrit. Les recueils peuvent laisser exprimer la créativité linguistique et graphiques des candidats pour permettre une variété des créations.

- Pour le concours " *Vidé'eau* ", il est demandé de fournir une vidéo de moins d'une minute et 30 secondes par classe mettant en avant les « écogestes ». Elle devra être produite au format MP4, consultable par tout type d'ordinateur. Une attention particulière devra être portée à la qualité de la prise de son pour que les productions soient parfaitement audibles.

## 6 - Contenu du dossier de candidature

Parallèlement à l'envoi de chaque réalisation, l'enseignant ayant inscrit la classe participante doit présenter le projet par voie de formulaire en ligne à l'adresse : [https://eduline.ac-lille.fr/enquetes\\_en\\_ligne/226531?lang=fr](https://eduline.ac-lille.fr/enquetes_en_ligne/226531?lang=fr)

Cette présentation a pour objet de faciliter l'évaluation du projet par chaque jury départemental (objectifs, description de la démarche et de la réalisation, script des productions audiovisuelles, compétences et connaissances acquises, témoignages d'élèves, etc.). Le formulaire en ligne complété devra être imprimé et joint au projet envoyé.

## 7 - Envoi des productions

Les écoles adressent leur projet au siège de Noréade : 23 Avenue de la Marne – CS 90101, 59443 Wasquehal CEDEX  
La date limite de l'envoi est fixée au **lundi 3 mars 2025**.

Le SIDEN-SIAN NORÉADE organisera les jurys en lien avec les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de mission départementale "éducation au développement durable".

## 8 - Sélection et prix départementaux

### 8.1 Les jurys

Les IEN chargés de mission éducation au développement durable de chaque département, en lien avec le SIDEN-SIAN, réuniront trois jurys départementaux **avant le 5 mai 2025** dans les locaux du SIDEN-SIAN Noréade à Wasquehal (23 Avenue de la Marne, 59290 WASQUEHAL).

Ces trois jurys rassembleront :

- l'inspecteur chargé de mission éducation au développement durable du département ou son représentant,
- un élu du SIDEN-SIAN du département concerné,
- un responsable de service du SIDEN-SIAN Noréade,
- possiblement un représentant des associations de consommateurs,
- Le Président du SIDEN-SIAN (ou son représentant).

### 8.2 Les prix départementaux

Pour chaque département, le jury départemental dédié choisira trois lauréats par concours avec les niveaux de prix suivants :

Lauréat n°1 : une sortie scolaire (entrées et transport) en lien avec le Cycle de l'eau (Planétarium « La Coupole » d'Helfaut pour le Pas-de-Calais, Planétarium « ORIONIS » de Douaisis Agglo pour le Nord, Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement pour l'Aisne, et obtention d'une carafe du SIDEN-SIAN Noréade par enfant.

Lauréat n°2 : une sortie scolaire pour découvrir le fonctionnement d'un château d'eau et d'une station d'épuration dans des ouvrages du SIDEN-SIAN Noréade et obtention d'une carafe du SIDEN-SIAN Noréade par enfant.

Lauréat n°3 : dotation de livres sur l'eau (valeur globale de 500€HT) et obtention d'une carafe du SIDEN-SIAN Noréade par enfant.

Il y aura au total 9 lauréats, soit 3 lauréats par département par concours. Chaque classe lauréate recevra également un livre au choix sur le cycle de l'eau.

## 9 - Valorisation des travaux

Les directions des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne, du Nord et du Pas-de-Calais et le SIDEN-SIAN Noréade prennent en charge la valorisation des travaux des lauréats ayant reçu un prix.

La participation à ce concours vaut cession, à titre gratuit, au profit du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du SIDEN-SIAN Noréade de tous les droits de propriété des candidats ou de leurs ayants droit sur les documents et œuvres réalisés dans le cadre du projet "*Maestr'eau* (pour la partie concernant leur production propre).

Les services chargés de la valorisation des travaux des candidats doivent veiller à respecter la législation sur les droits d'auteur. En particulier, les séquences extraites d'œuvres audiovisuelles dont les droits n'ont pas été cédés ne peuvent être diffusés.

Afin de permettre la valorisation des travaux, les équipes pédagogiques veilleront à ce que le droit à l'image et à la voix (photos, vidéos, etc.) de toutes les personnes participant aux réalisations des élèves soit strictement respecté.

À cet effet, elles feront remplir par les personnes concernées le formulaire de captation téléchargeable sur la page internet de la DSDEN du Nord, et le joindront au travail des élèves lors de l'envoi de ce dernier au DASEN.

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

### RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES DU CONCOURS

**Octobre 2024** : diffusion du règlement et envoi d'un courrier aux écoles élémentaires pour annoncer le concours et relais aux mairies des communes membres du SIDEN-SIAN.

**Janvier 2025** : communication intermédiaire n°1.

**Mars 2025** : communication intermédiaire n°2.

**3 mars 2025** : date limite de dépôts des candidatures.

**5 mai 2025** : date limite des tenues des jurys départementaux.

**Mai 2025** : annonce des lauréats.

**mi-juin 2025** : remises des prix et visites des sites.

## ANNEXE

### LISTE DES COMMUNES ADHÉRENTES AU SIDEN-SIAN NORÉADE

#### AISNE 02

ALAINCOURT  
ANIZY-LE-GRAND  
ASSIS-SUR-SERRE  
AUBENCHEUL-AUX-BOIS  
AULNOIS-SOUS-LAON  
AUTREMENCOURT  
BARISIS  
BECQUIGNY  
BELLENGLISE  
BENAY  
BERTHENICOURT  
BESNY-ET-LOIZY  
BOHAIN-EN-VERMANDOIS  
BONY  
BRANCOURT-EN-LAONNOIS  
BRANCOURT-LE-GRAND  
BRAYE-EN-LAONNOIS  
BRISSAY-CHOIGNY  
BRISSY-HAMEGICOURT  
BRUYERES-ET-MONTBERAULT  
CERIZY  
CHAILLEVOIS  
CHATILLON-SUR-OISE  
CHAVIGNY  
CHERET  
CHERY-LES-POUILLY  
CHEVRESIS-MONCEAU  
CHIVY-LES-ETOUVELLES  
CLACY-ET-THIERRET  
COUCY-LA-VILLE  
COUCY-LES-EPPES  
COURTRIZY-ET-FUSSIGNY  
CRAONNELLE  
CROIX-FONSOMMES  
CUISY-EN-ALMONT  
EPPES  
ESSIGNY-LE-GRAND  
ESTREES (02)  
ETAVES-ET-BOCQUIAUX  
ETOUVELLES  
ETREUX  
EVERGNICOURT  
FRESNES-SOUS-COUCY  
GIBERCOURT  
GIZY  
GOUY  
GRANDLUP-ET-FAY  
GROUGIS  
GUNY  
HARGICOURT  
HAUTEVILLE  
HINACOURT  
ITANCOURT  
JONCOURT  
LA FERTE-CHEVRESIS  
LA MALMAISON  
LA SELVE  
LANISCOURT  
LAVAL-EN-LAONNOIS  
LE CATELET  
LEHAUCOURT  
LEMPIRE  
LEUILLY-SOUS-COUCY

LEURY  
LEVERGIES  
LIERVAL  
LY-FONTAINE  
MACQUIGNY  
MARCHAIS  
MAUREGNY-EN-HAYE  
MEZIERES-SUR-OISE  
MOLAIN  
MOLINCHART  
MONCEAU-LE-WAAST  
MONS-EN-LAONNOIS  
MONTAIGU  
MONTBREHAIN  
MONT-D'ORIGNY  
MONTIGNY-EN-ARROUAISE  
MOY-DE-L' AISNE  
NAUROY  
NEUFCHATEL-SUR-AISNE  
NEUVILLETTE  
NOUVION-LE-VINEUX  
NOYALES  
OISY (02)  
ORIGNY-SAINTE-BENOITE  
PARPEVILLE  
PIERREPONT  
PIGNICOURT  
PINON  
PLEINE-SELVE  
POUILLY-SUR-SERRE  
PREMONTRE  
PRESLES-ET-THIERNY  
PROIX  
REGNY  
REMIES  
REMIGNY  
RENANSART  
RIBEAUVILLE  
RIBEMONT  
ROYAUCOURT-ET-CHAILVET  
SAINT-MARTIN-RIVIERE  
SAMOUSSY  
SEBONCOURT  
SERAIN  
SERY-LES-MEZIERES  
SISSY  
SURFONTAINE  
TARTIERS  
THENELLES  
TRUCY  
URCEL  
URVILLERS  
VAUCELLES-ET-BEFFECOURT  
VAUXAILLON  
VAUXREZIS  
VENDEUIL  
VENDHUILE  
VERNEUIL-SOUS-COUCY  
VESLUD  
VILLERET  
VILLERS-LE-SEC  
VIVAISE  
VORGES

#### NORD 59

ABANCOURT  
ABSCON  
AIBES  
AIX-EN-PEVELE  
AMFROIPRET  
ANHIERS  
ANICHE  
ANNEUX  
ANOR  
ARLEUX  
ARNEKE  
ARTRES  
ASSEVENT  
ATTICHES  
AUBENCHEUL-AU-BAC  
AUBERCHICOURT  
AUBERS  
AUBY  
AUCHY-LEZ-ORCHIES  
AUDIGNIES  
AVELIN  
AVESNELLES  
AVESNES-LES-AUBERT  
AVESNES-LE-SEC  
AVESNES-SUR-HELPE  
AWOINGT  
BACHY  
BAILLEUL  
BAISIEUX  
BAIVES  
BAMBECQUE  
BANTEUX  
BANTIGNY  
BANTOUZELLE  
BAS-LIEU  
BAVAY  
BAVINCHOVE  
BAZUEL  
BEAUDIGNIES  
BEAUFORT  
BEAUMONT-EN-CAMBRESIS  
BEAURAIN  
BEAUREPAIRE-SUR-SAMBRE  
BEAURIEUX  
BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS  
BELLAING  
BELLIGNIES  
BERELLES  
BERGUES  
BERMERAIN  
BERMERIES  
BERSEE  
BERSILLIES  
BERTHEN  
BERTRY  
BETHENCOURT  
BETTIGNIES  
BETTRECHIES  
BEUGNIES  
BEUVRY-LA-FORET  
BEVILLERS  
BIERNE  
BISSEZEELE

BLARINGHEM  
BLECOURT  
BOESCHEPE  
BOESEGHEN  
BOIS-GRENIER  
BOLLEZEELE  
BORRE  
BOUCHAIN  
BOULOGNE-SUR-HELPE  
BOURGHELLES  
BOURSIES  
BOUSIES  
BOUSIGNIES  
BOUSIGNIES-SUR-ROC  
BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS  
BOUSSIERES-SUR-SAMBRE  
BOUVIGNIES  
BOUVINES  
BRIASTRE  
BRILLON  
BROUCKERQUE  
BROXEELE  
BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES  
BRUILLE-SAINT-AMAND  
BRUNEMONT  
BRY  
BUGNICOURT  
BUSIGNY  
BUYSCHEURE  
CAESTRE  
CAGNONCLES  
CAMPHIN-EN-CAREMBAULT  
CAMPHIN-EN-PEVELE  
CANTIN  
CAPELLE  
CAPPELLE-BROUCK  
CAPPELLE-EN-PEVELE  
CARNIERES  
CARNIN  
CARTIGNIES  
CASSEL  
CATILLON-SUR-SAMBRE  
CATTENIERES  
CAUDRY  
CAULLERY  
CAUROIR  
CERFONTAINE  
CHATEAU-L'ABBAYE  
CHEMY  
CHERENG  
CHOISIES  
CLAIRFAYTS  
CLARY  
COBRIEUX  
COLLERET  
COUSOLRE  
COUTICHES  
CRESPIN  
CREVECOEUR-SUR-L'ESCAUT  
CROCHTE  
CROIX-CALUYAU  
CUINCY  
CURGIES  
CUVILLERS  
CYSOING  
DAMOISIES  
DEHERIES  
DENAIN  
DEULEMONT

DIMECHAUX  
DIMONT  
DOIGNIES  
DOMPIERRE-SUR-HELPE  
DOUCHY-LES-MINES  
DOURLERS  
DRINCHAM  
EBBLINGHEM  
ECAILLON  
ECCLES  
ECLAIBES  
ECUELIN  
EECKE  
ELESMES  
ELINCOURT  
EMERCHICOURT  
EMMERIN  
ENGLEFONTAINE  
ENNEVELIN  
EPPE-SAUVAGE  
ERCHIN  
ERINGHEM  
ERQUINGHEM-LYS  
ERRE  
ESCARMAIN  
ESCAUDAIN  
ESCAUDOEUVRES  
ESCAUTPONT  
ESCOBECQUES  
ESNES  
ESQUELBECK  
ESQUERCHIN  
ESTAIRES  
ESTOURMEL  
ESTREES (59)  
ESTREUX  
ESTRUN  
ESWARS  
ETH  
ETROEUNGT  
FAUMONT  
FECHAIN  
FELLERIES  
FENAIN  
FERIN  
FERON  
FERRIERE-LA-PETITE  
FLAUMONT-WAUDRECHIES  
FLESQUIERES  
FLETRE  
FLINES-LES-MORTAGNE  
FLINES-LEZ-RACHES  
FLOURSIES  
FLOYON  
FONTAINE-AU-BOIS  
FONTAINE-NOTRE-DAME  
FOREST-EN-CAMBRESIS  
FRASNOY  
FRELINGHIEN  
FRESSIES  
FROMELLES  
GENECH  
GHISSIGNIES  
GLAGEON  
GODEWAERSVELDE  
GOEULZIN  
GOGNIES-CHAUSSEE  
GOMMEGNIES  
GONDECOURT

GONNELIEU  
GOUZEAUCOURT  
GRAND-FAYT  
GUESNAIN  
GUSSIGNIES  
HAMEL  
HANTAY  
HARDIFORT  
HARGNIES  
HASNON  
HASPRES  
HAUCOURT-EN-CAMBRESIS  
HAULCHIN  
HAUSSY  
HAUT-LIEU  
HAVELUY  
HAVERSKERQUE  
HAYNECOURT  
HECQ  
HELESMES  
HEM-LENGLET  
HERGNIES  
HERIN  
HERLIES  
HERRIN  
HERZEELE  
HESTRUD  
HOLQUE  
HONDEGHEM  
HONDSCHOOTE  
HON-HERGIES  
HONNECHY  
HONNECOURT-SUR-ESCAUT  
HORDAIN  
HORNAING  
HOUDAIN-LEZ-BAVAY  
HOULIN-ANCOISNE  
HOUTKERQUE  
HOYMILLE  
ILLIES  
INCHY  
IWUY  
JENLAIN  
JOLIMETZ  
KILLEM  
LA FLAMENGRIE  
LA GORGUE  
LA GROISE  
LA LONGUEVILLE  
LA NEUVILLE  
LA SENTINELLE  
LALLAING  
LAMBRES-LEZ-DOUAI  
LANDAS  
LANDRECIES  
LAROULLIES  
LAUWIN-PLANQUE  
LE CATEAU-CAMBRESIS  
LE DOULIEU  
LE FAVRIL  
LE MAISNIL  
LE QUESNOY  
LECELLES  
LECLUSE  
LEDERZEELE  
LEDRINGHEM  
LESDAIN  
LEVAL  
LEWARDE

LEZ-FONTAINE  
LIESSIES  
LIEU-SAINT-AMAND  
LIGNY-EN-CAMBRESIS  
LOCQUIGNOL  
LOFFRE  
LOOBERGHE  
LOURCHES  
LOUVIGNIES-QUESNOY  
LOUVIL  
LYNDE  
MAIRIEUX  
MARBAIX  
MARCHIENNES  
MARCQ-EN-OSTREVENT  
MARESCHES  
MARETZ  
MAROILLES  
MARQUETTE-EN-OSTREVANT  
MARQUILLIES  
MASNIERES  
MASNY  
MASTAING  
MAULDE  
MAUROIS  
MAZINGHIEN  
MECQUIGNIES  
MERCKEGHEM  
MERIGNIES  
MERRIS  
MERVILLE  
METEREN  
MILLAM  
MILLONFOSSE  
MOEUVRES  
MONCHAUX-SUR-ECAILLON  
MONCHEAUX  
MONCHECOURT  
MONS-EN-PEVELE  
MONTAY  
MONTIGNY-EN-CAMBRESIS  
MONTIGNY-EN-OSTREVENT  
MONTRE COURT  
MORBECQUE  
MORENCHIES  
MORTAGNE-DU-NORD  
MOUCHIN  
MOUSTIER-EN-FAGNE  
NAVES  
NEUF-BERQUIN  
NEUVILLE-EN-AVESNOIS  
NEUVILLE-SUR-ESCAUT  
NEUVILLY  
NIEPPE  
NIERGNIES  
NIEURLET  
NIVELLE  
NOMAIN  
NOORDPEENE  
NOYELLES-LES-SECLIN  
NOYELLES-SUR-ESCAUT  
NOYELLES-SUR-SAMBRE  
NOYELLES-SUR-SELLE  
OBIES  
OBRECHIES  
OCHTEZEELE  
ODOMEZ  
OHAIN  
OISY (59)

OOST-CAPPEL  
ORCHIES  
ORS  
ORSINVAL  
OSTRICOURT  
OUDEZEELE  
OXELAERE  
PAILLENCOURT  
PECQUENCOURT  
PERONNE-EN-MELANTOIS  
PETIT-FAYT  
PHALEMPIN  
PITGAM  
POIX-DU-NORD  
POMMEREUIL  
PONT-A-MARCQ  
POTELLE  
PRADELLES  
PRESEAU  
PREUX-AU-BOIS  
PREUX-AU-SART  
PRISCHES  
PROVILLE  
QUAEDYPRE  
QUERENAING  
QUIEVELON  
QUIEVRECHAIN  
QUIEVY  
RACHES  
RADINGHEM-EN-WEPPE  
RAIMBEAUCOURT  
RAINSARS  
RAISMES  
RAMILLIES  
RAMOUSIES  
RAUCOURT-AU-BOIS  
REJET-DE-BEAULIEU  
RENESECURE  
REUMONT  
REXPOEDE  
RIBECOURT-LA-TOUR  
RIEULAY  
RIEUX-EN-CAMBRESIS  
ROBERSART  
ROEULX  
ROMBIES-ET-MARCHIPONT  
ROMERIES  
ROOST-WARENDIN  
ROSULT  
ROUCOURT  
ROUVIGNIES  
RUBROUCK  
RUESNES  
RUMEGIES  
RUMILLY-EN-CAMBRESIS  
SAILLY-LEZ-LANNOY  
SAINGHIN-EN-MELANTOIS  
SAINS-DU-NORD  
SAINT-AMAND-LES-EAUX  
SAINT-AUBERT  
SAINT-AUBIN  
SAINT-AYBERT  
SAINT-BENIN  
SAINTE-MARIE-CAPPEL  
SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI  
SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE  
SAINT-JANS-CAPPEL  
SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLON  
SAINT-MOMELIN

SAINT-PIERRE-BROUCK  
SAINT-PYTHON  
SAINT-REMY-CHAUSSEE  
SAINT-SOUPLET  
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL  
SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS  
SAINT-WAAST-LA-VALLEE  
SALESCHES  
SALOME  
SAMEON  
SANCOURT  
SARS-ET-ROSIERES  
SARS-POTERIES  
SASSEGNIES  
SAULTAIN  
SAULZOIR  
SEBOURG  
SEMERIES  
SEMOUSIES  
SEPMERIES  
SERANVILLERS-FORENVILLE  
SERCUS  
SOCX  
SOLESMES  
SOLRE-LE-CHATEAU  
SOLRINNES  
SOMAIN  
SOMMAING  
STAPLE  
STEENBECQUE  
STEENE  
STEENVOORDE  
STEENWERCK  
STRAZEELE  
TAISNIERES-EN-THIERACHE  
TAISNIERES-SUR-HON  
TEMPLEUVE-EN-PEVELE  
TERDEGHEM  
THIANT  
THIENNES  
THIVENCELLE  
THUMERIES  
THUN-L'EVEQUE  
THUN-SAINT-AMAND  
THUN-SAINT-MARTIN  
TILLOY-LEZ-CAMBRAI  
TILLOY-LEZ-MARCHIENNES  
TOURMIGNIES  
TRELON  
TRITH-SAINT-LEGER  
TROISVILLES  
UXEM  
VENDEGIES-AU-BOIS  
VENDEGIES-SUR-ECAILLON  
VENDEVILLE  
VERCHAIN-MAUGRE  
VERLINGHEM  
VERTAIN  
VIESLY  
VIEUX-BERQUIN  
VIEUX-MESNIL  
VIEUX-RENG  
VILLEREAU  
VILLERS-AU-TERTRE  
VILLERS-GUISLAIN  
VILLERS-OUTREAU  
VILLERS-PLOUICH  
VILLERS-POL  
VILLERS-SIRE-NICOLE

VOLCKERINCKHOVE  
VRED  
WAHAGNIES  
WALINCOURT-SELVIGNY  
WALLERS  
WALLERS-EN-FAGNE  
WALLON-CAPPEL  
WAMBAIX  
WANDIGNIES-HAMAGE  
WANNEHAIN  
WARGNIES-LE-GRAND  
WARGNIES-LE-PETIT  
WARHEM  
WARLAING  
WARNETON  
WASNES-AU-BAC  
WATTEN  
WATTIGNIES-LA-VICTOIRE  
WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN  
WAVRECHAIN-SOUS-FAULX  
WEMAERS-CAPPEL  
WEST-CAPPEL  
WICRES  
WIGNEHIES  
WILLEMS  
WILLIES  
WINNEZEELE  
WORMHOUT  
WULVERDINGHE  
WYLDER  
ZEGERSCAPPEL  
ZERMEZEELE  
ZUYTPEENE

## PAS-DE-CALAIS 62

ARLEUX-EN-GOHELLE  
AUCHY-LES-MINES  
AUDINCHUN  
AUXI-LE-CHATEAU  
AVROULT  
BARALLE  
BEAUMETZ-LES-AIRE  
BELLONNE  
BERNEVILLE  
BIACHE-SAINT-VAAST  
BLESSY  
BOIRY-NOTRE-DAME  
BOMY  
BOURLON  
BREBIERES  
BUIRE-AU-BOIS  
BUISSY  
BULLECOURT  
CAGNICOURT  
CLETY  
CORBEHEM  
COYECQUES  
DELETTES  
DENNEBROEUCC  
DURY  
ECOURT-SAINT-QUENTIN  
ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE  
EPINOY  
ERNY-SAINT-JULIEN  
ESTREE-BLANCHE  
ETAING  
ETERPIGNY  
FAUQUEMBERGUES  
FEBVIN-PALFART  
FLECHIN  
FLEURBAIX  
FONTAINE-LES-CROISILLES  
FREMICOURT  
FRESNES-LES-MONTAUBAN  
FRESNOY-EN-GOHELLE  
GOMIECOURT  
GOUY-SOUS-BELLONNE  
GRAINCOURT-LES-HAVRINCOURT  
HAISNES  
HAMBLAIN-LES-PRES  
HARAVESNES  
HAUCOURT  
HENDECOURT-LES-CAGNICOURT  
HERMIES  
HEURINGHEM  
INCHY-EN-ARTOIS  
IZEL-LES-EQUERCHIN  
LAGNICOURT-MARCEL  
LAIRES  
LAVENTIE  
LESTREM  
LIETTRES  
MAMETZ  
MARQUION  
MERCK-SAINT-LIEVIN  
NEUVIREUIL  
NOREUIL  
NOYELLES-SOUS-BELLONNE  
OISY-LE-VERGER  
OPPY  
PALLUEL  
PELVES  
PLOUVAIN

PRONVILLE-EN-ARTOIS  
QUEANT  
QUIERY-LA-MOTTE  
RECLINGHEM  
RECOURT  
REMY  
RENTY  
RIENCOURT-LES-CAGNICOURT  
ROQUETOIRE  
ROUGEFAY  
RUMAUCOURT  
SAILLY-EN-OSTREVENT  
SAILLY-SUR-LA-LYS  
SAINS-LES-MARQUION  
SAINT-AUGUSTIN (CLARQUES)  
SAINT-AUGUSTIN (REBECQUES)  
SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM  
SAUCHY-CAUCHY  
SAUCHY-LESTREE  
SAUDEMONT  
THEROUANNE  
THIEMBRONNE  
TORTEQUESNE  
VILLERS-LES-CAGNICOURT  
VIS-EN-ARTOIS  
VITRY-EN-ARTOIS  
WARLUS  
WITTES

## SOMME 80

RONSSOY  
TEMPLEUX-LE-GUERARD